

RÉSUMÉS

L'écriture d'invention : réflexions didactiques sur une réforme en cours

Yves REUTER

L'auteur propose, en tant que chercheur en didactique du français, une approche des textes officiels sur l'écriture d'invention. Il ressort de l'analyse que les textes officiels ne proposent pas une véritable définition de l'écriture d'invention, qu'ils réitèrent l'expression de la méfiance traditionnelle de l'école à l'égard de l'imaginaire et qu'ils restreignent progressivement, dans les versions successives des programmes, le champ de l'écriture d'invention, que ce soit dans la nature des productions possibles, dans les modalités de production ou dans ses finalités. L'analyse des textes officiels s'accompagne d'un retour critique :

- sur les débats auxquels a donné lieu l'introduction de l'écriture d'invention au lycée : la hiérarchisation entre collège et lycée, la dévalorisation de l'écriture d'imagination, la question de l'évaluation, le lien entre écriture d'invention et origine sociale des élèves, le lien entre écriture d'invention et construction de savoirs ;
- sur des questions en suspens : la diversification des pratiques d'écriture, le lien entre l'écriture (en général) et la construction des savoirs ;
- sur des débats possibles n'ayant pas eu lieu : la question des démarches à mettre en œuvre ; la conception d'ensemble de la discipline ; les conceptions du littéraire.

Mots-clés : ÉCRITURE D'INVENTION – DIDACTIQUE – INSTRUCTIONS OFFICIELLES – IMAGINATION – ÉCRITURE – DISCIPLINE – LITTÉRATURE

Les ambiguïtés des textes officiels sur l'écriture d'invention

Bertrand DAUNAY

L'article revient sur les définitions de l'écriture d'invention dans les dernières instructions officielles pour le lycée, pour contribuer à la compréhension de l'émergence d'un objet d'enseignement nouveau en étudiant la manière dont il a été conçu. L'intérêt d'une telle approche tient au fait qu'il est rare que soit données à voir aussi clairement les hésitations des concepteurs des instructions officielles, visibles dans les versions successives des programmes et des documents d'accompagnements. L'analyse du corpus constitué de ces diverses versions fait ressortir un certain nombre de traits significatifs : d'une part, la place de l'écriture d'invention s'amenuise dans les programmes, au fil des versions, au profit de la lecture – qui prime, selon la tradition de l'enseignement du français au lycée ; d'autre part, la définition de l'écriture d'invention reste problématique dans les programmes, qui ont du mal à clairement la circonscrire et qui en brouille les contours, notamment dans la détermination du mode de rapport (hypertextuel ou métatextuel) aux textes-sources.

Mots-clés : ÉCRITURE D'INVENTION – LECTURE – PROGRAMMES – INSTRUCTIONS OFFICIELLES COMMENTAIRE – ÉCRITURE MÉTATEXTUELLE – LITTÉRATURE

L'écriture d'invention au lycée : écriture des genres ou nouveau genre scolaire ?

Nathalie DENIZOT

Dans cet article, l'auteur interroge le statut actuel de l'écriture d'invention au lycée. En effet, la définition de l'écriture d'invention, plutôt flottante dans les premières versions des programmes actuels et dans les manuels parus à la rentrée 2000, est en train de se stabiliser, notamment sous l'influence des diverses sessions de l'EAF, puisqu'elle est présente comme sujet de baccalauréat. Mais, contrairement aux genres scolaires traditionnels que sont par exemple le commentaire littéraire et la dissertation, l'écriture d'invention semble se diluer dans la diversité des consignes d'écriture. La seule caractéristique commune à tous les énoncés est apparemment l'exigence d'inscrire la production textuelle dans un *genre non-scolaire* (lettre, article de presse, etc.). Mais cette prescription est paradoxale, et masque les attentes scolaires réelles. Penser l'écriture d'invention en terme de *genre scolaire* permet ainsi de définir plus explicitement ce qui en fait la spécificité, en terme de contenus thématiques, de position énonciative voire de forme.

Mots-clés : GENRE SCOLAIRE – GENRE LITTÉRAIRE – GENRE DU DISCOURS – MANUELS SCOLAIRES – TEXTES OFFICIELS – BACCALAUREAT

Ecriture d'invention : Représentations et effets didactiques

Jeanne-Antide HUYNH

L'article s'appuie partiellement sur les résultats d'une recherche effectuée en 2000-2002 consacrée aux « effets de la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement du français au lycée avec l'introduction de l'écriture d'invention ». L'écriture d'invention est abordée sous l'angle des représentations des professeurs et l'analyse se propose de montrer, à travers ces représentations, comment l'écriture d'invention, nouvel objet de savoir et de savoir-faire scriptural proposé dans le cadre d'une réforme du français, se construit, se définit dans un temps initial et comment des positions se dessinent et des choix « théoriques » s'opèrent chez les professeurs, prémisses potentiels d'une détermination des pratiques ou de leur évolution.

Dans l'enquête, l'écriture d'invention est d'abord caractérisée par les modifications qu'elle entraîne dans les pratiques d'écriture au lycée, avec notamment la généralisation de l'écriture des genres, la possibilité d'un travail effectif des écrits et la transformation positive du rapport des élèves à l'écriture. L'écriture d'invention se trouve également définie à travers l'importance accordée, par les professeurs interrogés, à la langue et aux règles d'écriture, importance qui confère à l'écriture d'invention un caractère « littéraire » non dénué d'ambiguïté dans le cadre scolaire. Enfin, les obstacles à la « didactisation » de l'écriture d'invention soulignent une identité problématique structurée dans des tensions provisoires, liées au début de la mise en œuvre de la réforme ou au contraire constitutives d'une écriture qui vise à ouvrir et diversifier le champ de l'écriture scolaire au lycée.

Mots-clés : ECRITURE D'INVENTION – ECRITURE LITTÉRAIRE – ECRITURE DES GENRES – ECRITS SCOLAIRES – DIDACTIQUE DE L'ÉCRITURE – TRAVAIL DE L'ÉCRITURE – RAPPORT À L'ÉCRITURE – LANGUE ET LITTÉRATURE – LANGUE, EXPRESSION ET MAÎTRISE – REPRÉSENTATIONS – PROGRAMMES

L'écriture d'invention au lycée : ce que disent les professeurs de leurs pratiques

François LE GOFF

Quelles sont les pratiques de l'écriture d'invention ? Dans quelle mesure les documents de référence (I.O et accompagnements des programmes) et les épreuves du baccalauréat déterminent-ils les modalités d'apprentissage de cet objet scolaire ? A quelles difficultés les professeurs sont-ils confrontés dans sa mise en œuvre et son évaluation ?

Un questionnaire diffusé récemment auprès d'un échantillon aléatoire d'enseignants de Lettres a eu pour ambition de recueillir des données relatives aux dispositifs d'application de l'E.I dans les classes, aux aides et accompagnements de tutelle susceptibles de favoriser le développement des compétences scripturales.

L'article présente de façon synthétique les résultats du sondage dont quelques enseignements peuvent d'ores et déjà être tirés. On constate d'une part une homogénéité des pratiques tant dans les supports, le statut de la pratique d'écriture dans les enseignements littéraires que dans sa configuration générale, sous la forme d'une reprise de l'ancien sujet d'argumentation. On constate, d'autre part, que cet exercice d'invention est surdéter-

miné par les enjeux de restitution des savoirs et qu'il fait l'objet d'un faible étayage pédagogique. On relève, enfin, que l'évaluation de l'exercice fait problème, mettant en lumière toute une série de discordances révélant le caractère problématique de l'inscription de l'E.I dans l'enseignement de la littérature en classe de lycée.

Mots-clés : ECRITURE D'INVENTION AU LYCEE – ENQUETE SUR LES PRATIQUES

Écriture d'invention au lycée et acquisition de savoir et de savoir faire

André PETITJEAN

Il s'agit de proposer une problématisation de l'écriture d'invention au niveau du lycée. Pour ce faire, on s'appuie sur les trois objectifs que les programmes et les documents d'accompagnement de 2001 allouent à l'écriture d'invention, à savoir : s'approprier les connaissances enseignées et les restituer ; développer les facultés créatives des élèves ; continuer de développer la compétence scripturale.

Chacun de ces objectifs fait l'objet d'une réflexion (nature des textes à produire, statut de la posture scripturale, types d'activités et d'exercices...) et est illustré par des travaux d'élèves.

Mots-clés : ECRITURE D'INVENTION AU LYCÉE – OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE – CONDITIONS DE REUSSITE – RAISONS DES DIFFICULTES – TYPES D'ACTIVITES ET D'EXERCICES

Découvrir l'activité métalinguistique avec l'écriture d'invention : quelles tâches ? quels dispositifs ?

Fabienne CALAME-GIPPET

Il ne s'agit pas de défendre l'idée qu'il faudrait aborder toutes les questions de langue à partir de l'écriture d'invention mais de proposer une réflexion sur l'intérêt de certaines tâches. Des tâches qui pourraient constituer pour les élèves, et plus particulièrement peut-être pour ceux qui ont des difficultés à considérer la langue comme objet d'étude, autant d'expériences fondatrices d'une posture réflexive.

L'objet de cet article est de faire un premier point sur la question des tâches d'écriture d'invention qui semblent faciliter l'objectivation de faits de langue, en présentant à l'appui quelques dispositifs expérimentés au cycle 3 de l'école et au collège. Il propose une forme de typologie des tâches d'écriture d'invention relatives à un texte d'auteur, en fonction du rapport établi à ce texte et des consignes proposées, donc du type d'opération cognitive que l'on propose à l'élève.

Dans les quelques dispositifs brièvement décrits, sont mis en évidence le moment d'écriture susceptible de favoriser l'entrée dans une posture métalinguistique et le moment où l'étude d'un fait de langue peut être mise en perspective. Même succincte, l'analyse de ces dispositifs met en évidence une problématique de la mise en œuvre : si un dispositif met en scène une « posture » métalinguistique, c'est autant sur la base d'une créativité didactique et pédagogique que sur l'accompagnement en cours d'action.

Mots-clés : METALINGUISTIQUE – POSTURE REFLEXIVE – GRAMMAIRE – ECRITURE D'INVENTION – DIDACTIQUE

Le commentaire justificatif après l'écriture d'invention ou travailler la prise de distance avec son texte

Anne-Marie TAVERON

Permettre aux élèves d'améliorer leurs productions dans le cadre de l'écriture d'invention implique qu'ils puissent prendre de la distance par rapport à leurs propres textes. Or, l'expérience montre qu'il est difficile d'obtenir d'eux une relecture efficace, faute d'un manque de recul par rapport à ce qu'ils lisent. Demander aux élèves un commentaire justificatif après qu'ils aient écrit, oblige les scripteurs à relire leur texte pour expliquer ou justifier leurs choix d'écriture. Cela leur donne donc l'occasion de revenir au texte initial, de clarifier ce qu'ils en ont retenu, de préciser l'interprétation qu'ils en ont retirée, et de réfléchir sur la manière dont ils ont élaboré leur propre texte. A travers les analyses de quelques commentaires d'élèves de Première après l'écriture d'une suite de texte, d'une parodie, d'un pastiche et d'un apologue, on constate que le commentaire justificatif pratiqué de manière fréquente est utile, voire essentiel à plusieurs niveaux. Il se montre fructueux pour l'élève à qui l'exercice permet de prendre du recul par rapport à sa production

écrite, de s'interroger sur ce qu'il a mis en œuvre pour exécuter cette tâche, de développer ainsi ses compétences de lecteur et de scripteur en prenant conscience du fonctionnement de sa propre écriture. Il se révèle précieux aussi pour l'enseignant qui peut s'appuyer sur le commentaire justificatif pour mieux évaluer l'écriture d'invention et surtout aider l'élève à réécrire son texte.

Mots-clés : COMPÉTENCES D'ÉCRITURE – COMPÉTENCES DE LECTURE – DÉCENTRATION – FONCTIONNEMENT DE SA PROPRE ÉCRITURE – PRISE DE DISTANCE – MÉTACOGNITION – RÉÉCRITURE – RELECTURE

De l'écriture d'invention en général et de l'écriture autobiographique en particulier

Marie-Claude PENLOUP

L'introduction, au lycée, de l'écriture d'invention induit une modification salutaire du regard posé sur les élèves en ce qui concerne leur légitimité à écrire de manière littéraire et/ou de manière autobiographique. L'article envisage tout d'abord la manière dont l'instauration d'une écriture d'invention bouscule des représentations d'un clivage radical entre écrivains et non-écrivains (experts et non-experts) et affirme la légitimité des élèves à s'inscrire dans une démarche littéraire. Dans une deuxième partie, le regard se porte sur une des formes de l'écriture d'invention qu'impose l'objet d'étude « le biographique » : il s'agit de l'écriture autobiographique. Les enjeux d'une écriture de soi en termes d'apprentissage sont d'abord dégagés puis certaines modalités concrètes sont envisagées sous un angle précis, celui des formes d'articulation possibles entre écriture extrascolaire de soi et écriture de soi dans l'espace scolaire.

Mots-clés : ÉCRITURE D'INVENTION – ÉCRITURE DE SOI – ÉCRITURE EXTRASCOLAIRE – ÉCRITURE LITTÉRAIRE

Texte libre et écriture d'invention, quel rapport ?

Marie-France BISHOP

L'objet de cet article est de rechercher des zones de contact entre deux modalités d'écriture scolaire éloignées dans le temps et dans leurs applications : le texte libre de la pédagogie Freinet et l'écriture d'invention, exercice de l'épreuve anticipée du baccalauréat, depuis 1999. La comparaison se fait à partir de la lecture des textes sources que sont les écrits théoriques de Freinet lui-même et les textes officiels de première ainsi que les écrits qui les ont accompagnés. Si au premier regard, une certaine proximité peut être établie entre ces deux modalités rédactionnelles, qui semblent reposer sur le désir de démocratiser l'écriture scolaire, il apparaît rapidement que leurs enjeux sont radicalement différents voir opposés. Pour Freinet, l'écriture est un moyen d'entrer dans une écriture populaire qui ne peut s'épanouir que dans la spontanéité, tandis que l'écriture d'invention repose sur le principe pédagogique du modèle qui doit permettre à tous de rencontrer et d'expérimenter les formes littéraires reconnues.

Mots-clés : TEXTE LIBRE – ÉCRITURE D'INVENTION – COMPARAISON – CONCEPTIONS DE L'APPRENTISSAGE – ENJEU

En inventant, en écrivant au collège

Séverine SUFFYS

L'écriture d'invention au collège est un objet didactique hétérogène à construire, au quotidien des pratiques d'apprentissage d'une langue maternelle, ou langue première, en train de devenir « langue de culture ». C'est dans ce passage d'un monde connu à un autre moins familier, plus étrange, plus abstrait - monde des mots, de la polyphonie et de la polysémie des textes et du langage - que l'imagination et la créativité redonnent un souffle à ce qui pourrait être une sorte de « nouvel esprit pédagogique » prenant en compte l'invention. Entre libération du geste de l'écriture et précision des cadres d'accompagnement - pour que ce geste ne reste pas dans la spontanéité - les sujets élèves et enseignants se font rédacteurs-passeurs, lecteurs-passeurs d'écrits ; petits écrits du quotidien, pastiches de textes lus ou entendus, mise en mots, en listes, empaquetage ou emballage de ce qui n'est pas encore tout à fait de l'écrit mais qui commence à y ressembler, tant les compétences des uns et des autres, si minimes soient-elles, entrent en résonance et en dialogue, des unes aux autres. Parce que l'élève découvre au moment où il écrit, *où il s'écrit*, qu'il n'est

plus tout à fait le même, qu'il a grandi, un peu. L'invention des détours pédagogiques vers ou par l'écriture se ressourcent dans l'hétérogénéité des publics d'élèves, dans les métamorphoses adolescentes qui transforment une année scolaire en histoire ou en récit. Mais elle se renouvelle dans le questionnement permanent de l'activité langagière sur elle-même : qu'est-ce qu'écrire ? Pour quoi écrire ? Qui écrit pour qui ?

Mots-clés : ECHECS ET REFUS – SUITE DE TEXTE – INVENTER – IMAGINAIRE – PÉDAGOGIE – PASSEURS ET PASSAGES VERS L'ÉCRIT – FRAGMENTS D'ÉCRITS – GESTES DE L'ÉCRITURE – EXPÉRIENCE D'ÉCRITURE – ACTIVITÉS « HOLISTIQUES » – JEUX D'ÉCRITURE – ÉCRIRE EN JE – RAPPORT AU MONDE

Ambiguïtés de l'écriture d'invention au lycée : un champ non stabilisé

Yves MAUBANT

Situé dans un schéma didactique « restreint » : celui d'un professeur qui prépare les épreuves écrites de l'EAF dans une classe de 1^{re} (STI), cette étude articule témoignage, réflexions et repères problématiques pour développer l'hypothèse d'un champ non stabilisé, et sans doute non stabilisable. Ces questions posées à l'écriture d'invention se situent notamment dans le cadre de dynamiques de projet qui viennent conclure les séquences didactiques élaborées à partir des objets d'étude par des propositions motivantes de sujets d'invention. Elles sont reliées à des questions posées aux chercheurs ou à des réponses données dans ce numéro de *Pratiques*.

Les « repères problématiques » d'un praticien ont donc été reliés d'abord à l'hétérogénéité du cahier des charges didactique pour l'écriture d'invention au lycée, décliné en huit rubriques qui vont du groupement de textes fondateur à la question du style. Même si de nouvelles pratiques pédagogiques, liées entre autres à l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication viennent enrichir le champ problématique de l'écriture d'invention au lycée, il reste nourri d'ambiguïtés quant à l'évaluation et au fait que l'activité de réécriture et le transfert générique doivent créer un discours *vraisemblable*. Enfin, les difficultés viennent du choix commun d'une écriture argumentative et des genres prescrits par cette argumentation, genres de discours qui ne sont pas forcément des genres littéraires, ou surtout suffisamment *classiques*, c'est-à-dire faisant l'objet d'un apprentissage dans les classes. Ce que quelques études de cas, formulées à partir de sujets extraits des annales révèlent ensuite, c'est qu'il s'agit de procéder à plusieurs réévaluations didactiques, qui tiennent compte de contraintes discursives complexes et permettent une l'évaluation critériée liée à la construction d'un référentiel de formation. Des questions posées aux chercheurs concluent ce tableau critique.

Réécriture et écriture d'invention : l'exemple de la fable

François LE GOFF

Cet article se propose d'examiner la façon dont l'écriture d'invention peut être introduite à différents moments d'une séquence consacrée à l'étude de textes littéraires. Les quatre étapes de l'étude sont les suivantes :

1.– Une lecture critique de l'E.I fondée sur une opération systématique de « reproduction-imitation » et des interrogations que cela pose : statut des textes littéraires qui servent le recensement des procédés littéraires, fonction des productions d'élèves qui demeurent dans une logique de contrôle des connaissances, format des protocoles didactiques qui maintiennent une distribution conventionnelle des attributions de la lecture et de l'écriture dans les apprentissages.

2.– Une réflexion sur une alternative possible à l'imitation en ouvrant la pratique scripturale aux ressources de la réécriture. Un modèle pédagogique, décrit sous le nom de *réécriture en séquence(s)* (R.e.S.) invite à reconsidérer les composantes et les valeurs de la réécriture dans une démarche d'appropriation du texte littéraire fondée sur les représentations de l'élève et les variations textuelles du genre.

3.– Un examen de l'application du modèle à l'étude du genre de la fable, organisée autour de l'analyse du Livre X des *Fables* de La Fontaine.

4.– Un commentaire de la production d'un élève de première littéraire : quatre variantes d'une fable sont successivement analysées afin de montrer le rôle de l'écrit dans la construction d'un savoir littéraire.

En décomposant les phases de production, la R.e.S redéfinit les interactions lecture/écriture et par voie de conséquence la notion même de séquence dans l'enseignement

du français. Elle vise en outre un autre positionnement de l'élève vis-à-vis de la pratique de l'écriture d'invention en privilégiant une dynamique du processus rédactionnel et un travail centré sur les variations langagières en situation de production écrite.

Mots-clés : FABLE – DIDACTIQUE DE L'ÉCRIT – INVENTION – REECRITURE – SÉQUENCE – VARIANTE

Ecriture d'invention au lycée et écriture à contraintes

Carole BISENIUS-PENIN

Cet article se propose de s'interroger sur l'intérêt de la littérature à contraintes dans l'enseignement au lycée et plus exactement sur les liens pouvant s'établir entre l'écriture d'invention proposée au baccalauréat et les écritures à contraintes oulipiennes. En effet, quelles relations peut-on établir entre écriture à contraintes (*l'inventio* oulipienne) et écriture d'invention (*l'inventio* scolaire) ? En d'autres termes : comment l'écriture d'invention peut-elle favoriser les apprentissages lectoraux et scripturaux au lycée ?

La première partie de l'article porte sur l'art de la contrainte dans la poétique oulipienne et s'interroge sur l'interaction ou l'opposition possible entre création sous contraintes et invention, avant d'aborder la contrainte en tant qu'aide à la production et à l'évaluation scripturale au lycée.

Dans la seconde partie, il s'agit de montrer l'enjeu et l'intérêt des pratiques hypertextuelles d'obéissance oulipienne concernant l'écriture d'invention, tant du point de vue des compétences scripturales mises en œuvre, que de celui des compétences métascripturales développées. En guise d'illustration, on propose une présentation de propositions didactiques à partir de quelques ateliers d'écriture portant sur les réécritures oulipiennes et le roman à contraintes.

Mots-clés : CREATION – INVENTION – ECRITURE – REECRITURES – OULIPO – CONTRAINTE – POSTURE AUCTORIALE – REFLEXIVITE – METATEXTUALITE – HYPERTEXTUALITE – EVALUATION

Accompagner l'écriture d'invention en classe

Anne-Marie TAUVERON

Cet article donne des repères pour construire une aide à l'apprentissage de l'écriture d'invention en classe. Après avoir montré comment l'on pouvait s'inspirer de « l'étagage de tutelle » défini par J.S. Bruner, en l'adaptant à l'apprentissage de l'écriture et au contexte de la classe de lycée, trois accompagnements sont décrits en classe de Seconde et en classe de Première. L'un sur l'écriture biographique, le deuxième sur l'écriture d'une nouvelle fantastique, le troisième sur l'écriture de poésie inspirée de rêves. Dans ces trois « étagages » l'on retrouve des éléments similaires : une anticipation précise des difficultés que les élèves peuvent rencontrer avec une planification d'écritures enchaînées, un dispositif d'écoute et de conseil, une mise à distance de sa production par le commentaire écrit ou oral, une réécriture guidée. Mais chaque accompagnement a sa spécificité : il s'agit de trouver des solutions qui permettent de répondre au problème du nombre. Comment instaurer la relation qu'exige l'« étagage de tutelle » entre un adulte et au minimum trente élèves ? La délégation du guidage à des petits groupes, le passage par la réflexion écrite des élèves sur les problèmes rencontrés, un dialogue différé, à plusieurs voix, relayé par les groupes, telles sont quelques-unes des suggestions qui émanent de la pratique.

Mots-clés : ANTICIPATION DES DIFFICULTÉS – ECRITURE À PLUSIEURS MAINS – ECRITURES ENCHAÎNÉES – ETAYAGE DE TUTELLE – MISE À DISTANCE – MÉTACOGNITION – PLANIFICATION – PROBLÉMATISATION DE L'ÉCRITURE – RÉÉCRITURE GUIDÉE EN GROUPES – RELATION D'ÉCOUTE ET DE CONSEIL